



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{QUATRE VINGT QUATORZE}, le 26 FEVRIER à
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS 20H30
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de Mr OLIVIER HERRY, Maire Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

SUBVENTION A L'ASSOCIATION

Date de convocation du Conseil municipal : 21.02.94

ADMR DU CANTON

PRÉSENTS : MM. TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX A L'EXCEPTION
DE :

D'HUELGOAT

ABSENTS : MM. DERRIEN Y. CORRE Y. REEB M. LE BORGNE N.

M. Jean MIOSSEC a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal d'un courrier adressé par Monsieur Daniel CREOFF, Président de l'association ADMR du canton d'HUELGOAT.

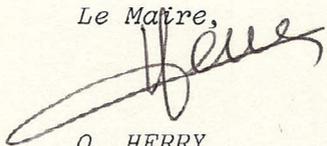
Cette association souhaiterait que chaque commune bénéficiant des services de l'ADMR verse une subvention de 10F par habitant, étant donné que l'ADMR permet le maintien à domicile des personnes âgées et le maintien de l'emploi pour 22 aides-ménagères.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer une somme de 4 400.00 Francs à l'association. (10F X 440 habitants).

Les crédits seront prévus au budget 1994, article 657 "subventions".

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


O. HERRY.

